



# RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR L'ACTION HUMANITAIRE D'URGENCE 2013





😊 **Adresse visiteurs**

(une pièce d'identité obligatoire)

1, rue Robert Esnault-Pelterie  
75007 Paris  
France

✉ **Adresse postale**

Centre de crise  
37, quai d'Orsay  
75351 Paris  
France

📞 **Secrétariat**

+33 (0)1 53 59 11 37

🔥 **Urgence 24 h/24**

+33 (0)1 53 59 11 00

E-mail : [alertes.cdc@diplomatie.gouv.fr](mailto:alertes.cdc@diplomatie.gouv.fr)

Site Internet : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

📷 **Crédit photo couverture**

© MAEDI/Centre de crise

# AVANT-PROPOS

2013 a été une année particulièrement difficile pour l'ensemble des acteurs humanitaires. Événement unique pour la communauté internationale, trois crises majeures, portées au niveau 3 par les agences de l'ONU, se sont juxtaposées, obligeant l'ensemble des partenaires humanitaires à une mobilisation inégalée de leurs moyens humains et financiers. Le typhon *Haiyan*, qui a frappé l'archipel des Visayas aux Philippines, a illustré la fréquence et la violence accrue des catastrophes naturelles et a mis en exergue les difficultés des gouvernements à faire face à ce type de catastrophes. Partout dans le monde se sont multipliés des événements climatiques de moindre ampleur, mais qui, chacun à leur manière, nous rappellent la nécessité d'agir pour la prévention des crises humanitaires qu'ils engendrent : Bolivie, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Philippines...

La France accueillera la 21<sup>e</sup> Conférence des Parties sur le changement climatique en 2015. Elle mettra tout en œuvre pour que soient pris des engagements concrets en faveur de la lutte contre les effets négatifs du changement climatique. Elle aura aussi à cœur de mieux intégrer les actions de prévention des conséquences climatiques dans ses programmes de développement.

Les deux autres crises qui ont marqué 2013 sont d'origine politique : la Syrie est entrée dans sa quatrième année de calvaire pour les populations civiles, réfugiées dans les pays voisins, déplacées, prises au piège des combats urbains ; les événements de décembre 2013 en République centrafricaine n'ont été que le terrible aboutissement de la crise politique et humanitaire qui sévissait dans ce pays depuis des mois. Bien que différentes, ces deux situations mettent à jour les nouvelles caractéristiques des crises politiques auxquelles est confrontée la communauté humanitaire : crises longues, complexes et qui mettent en jeu de façon permanente la sécurité des acteurs humanitaires.

Dans un contexte aussi délétère, le respect des principes humanitaires – humanité, neutralité, impartialité et indépendance – s'avère de plus en plus difficile. Ces mots continuent pourtant de guider l'action humanitaire publique française qui s'organise en un triptyque : sauver des vies, atténuer les souffrances et préserver la dignité humaine. Ainsi, en Syrie, l'insistance française à secourir les populations les plus vulnérables, notamment celles résidant en dehors des zones contrôlées par le régime syrien et soumises de fait à un blocus humanitaire, répond à cette obligation morale de porter assistance là où sont les victimes, là où elles en ont le plus besoin. Les dernières résolutions des Nations unies (2139 et 2165, en 2014) sur l'aide humanitaire à la Syrie légitiment cet engagement de la France et de ses partenaires humanitaires syriens.

Parallèlement à ces crises majeures et désormais « anciennes », les humanitaires doivent intervenir sur d'autres pays en crise : les Territoires palestiniens, la Birmanie, le Sahel et particulièrement le Mali, le Soudan et le Soudan du Sud ont ainsi bénéficié de l'aide publique d'urgence au travers des ambassades françaises, des organisations internationales, du réseau de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des organisations non gouvernementales.

Avec ces acteurs majeurs de l'action humanitaire, le dialogue est permanent et constructif. L'organisation, le 31 mars 2014, de la deuxième Conférence nationale humanitaire (CNH 2014) par le Centre de crise a permis de réfléchir collectivement aux préoccupations du monde humanitaire : modalités d'intervention dans les pays fragiles, actualité du lien urgence-développement, émergence des nouveaux acteurs de l'humanitaire (collectivités territoriales et fondations d'entreprises), évolution à moyen terme du paysage humanitaire français. Toutes ces questions seront développées, au cours des mois à venir, au sein d'un groupe de concertation. Nul doute que ces réflexions contribueront à alimenter les débats du prochain Sommet humanitaire mondial organisé par les Nations unies à Istanbul en 2016.

L'année passée a été également l'occasion d'expérimenter de nouvelles coopérations avec la première convention de partenariat signée entre le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et la fondation Airbus Helicopters qui met à disposition des moyens hélicoptés au profit des acteurs humanitaires. L'ambition du Centre de crise est d'élargir cette expérimentation à d'autres entreprises ou fondations d'entreprises ayant marqué leur intérêt pour un engagement humanitaire aux côtés des pouvoirs publics avec la signature de nouvelles conventions de partenariat.

En 2013, le total des dépenses engagées sur le fonds d'urgence humanitaire (FUH) géré par le Centre de crise s'est élevé à environ 12 millions d'euros. Il s'ajoute aux 35 millions d'euros de l'aide alimentaire française et aux 36 millions d'euros de contributions volontaires aux agences humanitaires des Nations unies. Par ailleurs, la contribution française au budget humanitaire de la Commission européenne (ECHO) s'établit en moyenne à 180 millions d'euros.

## GLOSSAIRE

<b>AAP</b>	Aide alimentaire programmée
<b>ACF</b>	Action contre la faim
<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>AGNU</b>	Assemblée générale des Nations unies
<b>AAVS-UOSSM</b>	Association d'aide aux victimes en Syrie, branche française de l'Union des organisations syriennes de secours médicaux
<b>BCAH</b>	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
<b>CDC</b>	Centre de crise
<b>CEEAC</b>	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
<b>CERF</b>	Central Emergency Relief Fund (Fonds central d'intervention d'urgence)
<b>CICR</b>	Comité international de la Croix-Rouge
<b>CICID</b>	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement
<b>CNDA</b>	Cour nationale du droit d'asile
<b>CNH</b>	Conférence nationale humanitaire
<b>COGIC</b>	Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises
<b>COHAFA</b>	Council of the European Union's Working Party on Humanitarian Aid and Food Aid (groupe de travail du Conseil de l'UE sur l'aide humanitaire et alimentaire)
<b>COP</b>	Conférence des Parties
<b>DGM</b>	Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats
<b>ECOSOC</b>	Conseil économique et social des Nations unies
<b>EPRUS</b>	Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires
<b>ESOL</b>	Établissement de soutien opérationnel et logistique
<b>FAO</b>	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations unies pour la population
<b>FUH</b>	Fonds d'urgence humanitaire
<b>GHD</b>	Good Humanitarian Donorship (initiative sur les bonnes pratiques des donateurs de l'aide humanitaire)
<b>HCR</b>	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
<b>MAEDI</b>	Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
<b>NUOI</b>	Direction des Nations unies, des Organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie
<b>OIM</b>	Organisation internationale pour les migrations
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OI</b>	Organisation internationale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>OTAN</b>	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial
<b>PU-AMI</b>	Première Urgence-Aide Médicale Internationale
<b>RDH</b>	Rapport sur le développement humain
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UNDAC</b>	United Nations Disaster Assessment and Coordination (équipe de coordination et d'évaluation en cas de catastrophes)
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations unies pour l'enfance
<b>UNHCR</b>	Agence des Nations unies pour les réfugiés
<b>UNRWA</b>	United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient)

# SOMMAIRE

## PANORAMA GLOBAL DE L'ACTION HUMANITAIRE DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE..... 6

### Le Centre de crise

#### La Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie

Un appui financier aux agences des Nations unies et au Mouvement international  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Un soutien politique pour la promotion du respect de l'action et des principes humanitaires

#### La Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

#### Les autres administrations

## L'AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE : LES PROJETS FINANCÉS EN 2013..... 10

### Quatre crises majeures en 2013

La Syrie: une crise régionale qui s'inscrit dans la durée

La crise malienne

La République centrafricaine: de la crise politique à la crise ethnique et religieuse

*Haiyan* aux Philippines: le plus fort typhon jamais enregistré

### Les autres crises

Moyen-Orient

*Territoires palestiniens*

Afrique

*République démocratique du Congo*

*Madagascar*

Asie-Pacifique

*Birmanie*

Amériques

*Haïti*

*Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines*

## LE CADRE EUROPÉEN ET INTERNATIONAL DE L'AIDE HUMANITAIRE..... 16

Un engagement constant dans la construction d'une aide humanitaire européenne

Une réponse à l'urgence humanitaire qui s'inscrit dans le dispositif des Nations unies

## LE RENFORCEMENT DES PARTENARIATS EN MATIÈRE HUMANITAIRE..... 17

La coopération avec le groupe Urgence-Réhabilitation-Développement (URD): pour un think tank français  
de l'humanitaire

La Conférence nationale humanitaire

## LE RAPPORT FINANCIER EN 2013 : BILAN DU FONDS D'URGENCE HUMANITAIRE (FUH)..... 18

### Bilan global

Analyse de l'utilisation des fonds par types de crise

Analyse par zones d'intervention

Analyse par types d'intervention

### Analyse des subventions aux ONG

Répartition des subventions par zones

Répartition des subventions par ONG

# PANORAMA GLOBAL DE L'ACTION HUMANITAIRE DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

## Le Centre de crise : mission pour l'action humanitaire



Rencontre du ministre Laurent Fabius avec des ONG impliquées dans l'aide humanitaire en République centrafricaine.  
© Ministère des Affaires étrangères et du Développement international/F. de la Mure

Depuis la création du Centre de crise (CDC) en 2008, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) s'est doté d'une capacité de gestion des crises lui permettant de remplir pleinement son rôle de coordination de l'action extérieure d'urgence. Il est compétent tant pour les crises humanitaires que consulaires et assure la coordination opérationnelle de l'ensemble des moyens de l'État déployés à l'étranger. Il est devenu au fil des ans un vecteur de solidarité, d'influence et de sécurité.

Le CDC a vocation à intervenir sur tous les terrains où sévissent des crises humanitaires. Il s'appuie sur les appels à la solidarité des États et de l'Union européenne. Son engagement se fait dans le respect d'un certain nombre de principes, contenus dans les Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire approuvés à Stockholm, le 17 juin 2003, et dans le Consensus européen sur l'aide humanitaire, signé en décembre 2007. Le CDC

participe à l'élaboration de la stratégie humanitaire de la France en concertation avec des représentants du monde associatif et des administrations partenaires du MAEDI. Une nouvelle stratégie humanitaire a été définie pour la période 2012-2017 qui découle de la première conférence humanitaire organisée le 16 novembre 2011.

Parmi les sous-directions qui composent le CDC, la Mission pour l'action humanitaire coordonne la réponse humanitaire d'urgence de l'État et assure les relations avec les différents partenaires. Elle participe activement à l'élaboration de la politique humanitaire de la France et prend part aux grands débats dans les instances onusiennes portant sur le financement de l'action humanitaire internationale ou la réforme de l'action humanitaire. Elle s'occupe également de la gestion du Fonds d'urgence humanitaire (FUH) qui peut financer plusieurs types d'opérations d'urgence telles que des actions directes,

des opérations conduites par des postes diplomatiques et consulaires à partir de délégations de crédits, ou encore des subventions aux organisations non gouvernementales (ONG).

En cas de crise, le Pôle humanitaire travaille à recueillir les besoins prioritaires des populations et à délimiter les contours de la réponse française dans les plus brefs délais. Pour ce faire, il s'appuie sur un réseau de correspondants humanitaires présents dans chaque ambassade. Ces derniers sont parties prenantes de l'évaluation des besoins sur le terrain et assurent le suivi des actions mises en œuvre.

Créée au cours des années 1990, la fonction de correspondant humanitaire est généralement occupée par un agent de la chancellerie diplomatique ou du service de coopération et d'action culturelle appelé à suivre les questions humanitaires parmi d'autres dossiers. Ils sont les interlocuteurs privilégiés de la Mission pour l'action humanitaire et représentent un point d'appui pour analyser les besoins en matière d'aide humanitaire ou les projets d'association et pour faciliter l'accomplissement des interventions.

La Mission pour l'action humanitaire dispose du Fonds d'urgence humanitaire. En 2013, le total des dépenses engagées sur le Fonds d'urgence humanitaire (FUH) s'est élevé à 11 939 634 euros, pour une dotation initiale de 8 366 000 euros, soit une augmentation de près de 43 % par rapport aux crédits inscrits. 40 % des crédits ont été destinés au financement de projets humanitaires en Syrie, 18 % au Mali, et près de 13 % en Asie. 15 % du FUH ont été consacrés à des crises soudanaises.

En complément, le MAEDI a annoncé la création du Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) lors de la conférence sur le développement pour

le Mali le 19 mars 2013. Le FACECO est un fonds de concours, géré par le CDC, dédié aux collectivités territoriales qui souhaitent apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à l'étranger. Il a donc pour objectif :

- de permettre une réponse d'urgence efficace et pertinente ;
- de coordonner les énergies et les moyens quand survient la crise ;
- de garantir la traçabilité des fonds versés.

Dans sa réponse aux crises majeures, le CDC dispose de quatre leviers :

- des actions directes (envoi de tout type de matériel et de personnel) ;
- des opérations conduites par des

postes diplomatiques et consulaires à partir de délégations de crédits ;

- des subventions aux ONG ;
- des versements exceptionnels à des organismes internationaux ou assimilés.

Le CDC s'inscrit également dans une action coordonnée et plus globale. Il travaille en coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations unies et la Direction générale à l'aide humanitaire et à la protection civile de la Commission européenne (DG ECHO). Lors d'une crise soudaine, les projets sont sélectionnés par la Mission pour l'action humanitaire du CDC en fonction des besoins recensés et en étroite coopération avec les collectivités territoriales

contributrices le cas échéant. Les critères orientant le choix de l'opérateur tiennent à sa capacité.



## La Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie

La Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie (NUOI) est en charge de la définition, de la mise en œuvre et du suivi de la politique de la France dans le domaine des affaires humanitaires menées par l'Organisation des Nations unies, les institutions et organismes qui lui sont rattachés, ainsi que les autres organisations internationales.

### *Un appui financier aux agences des Nations unies et au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*

Cette direction mène un dialogue institutionnel et politique avec les agences des Nations unies intervenant dans le domaine de l'action humanitaire ainsi qu'avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle gère également les contributions allouées par la France à ces acteurs. Ainsi, en 2013, près de 35,68 millions d'euros ont été versés pour le financement de l'action humanitaire des agences des Nations unies et du Comité international de la Croix-Rouge :

- 15 millions d'euros au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), dont une partie est allouée à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) ;
- 7,5 millions d'euros au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ;
- 6 millions d'euros à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ;
- 2,12 millions d'euros à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ;
- 3,36 millions d'euros au Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ;
- 1 million d'euros au Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (BCAH) ;
- 300 000 d'euros au Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) des Nations unies ;

- 400 000 euros au Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP).

La France souhaite renforcer ses relations avec les agences humanitaires des Nations unies et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en développant un dialogue technique et politique plus poussé. Elle fait partie du groupe des grands donateurs du HCR, du CICR et du BCAH et participe aux différentes initiatives conduites par ces acteurs sur le renforcement du respect du droit international humanitaire. Le MAEDI ainsi que la secrétaire d'État chargée du Développement et de la Francophonie entretiennent des échanges à haut niveau avec les représentants de ces agences.

Des contributions financières sont également affectées à des projets d'assistance humanitaire par le biais du comité interministériel qui réunit le ministère en charge de l'Économie, celui de l'Agriculture et l'Agence française de développement (AFD) sous la responsabilité de la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM) pour le MAEDI. Ce Comité finance notamment des projets du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

### *Un soutien politique pour la promotion du respect des principes humanitaires*

Dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), la France et les pays européens soutiennent le rôle renforcé des Nations unies dans la coordination de l'action humanitaire. La réforme humanitaire des Nations unies de 2005, initiée et soutenue par la France, a confié au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) un rôle pivot dans le système humanitaire des Nations unies. Le BCAH est chargé de la mise en place d'une coordination sectorielle (*clusters*), de l'amélioration

du financement pour les crises par le biais du Central Emergency Relief Fund (CERF), et de la création d'un réseau de coordonnateurs de l'action humanitaire.

La France soutient également les travaux engagés dans le cadre du Transformative Agenda afin d'améliorer la réponse humanitaire d'urgence multilatérale.

En 2013, l'ensemble des résolutions portant sur les questions humanitaires ont été adoptées par consensus au cours de la 68<sup>e</sup> session de l'AGNU. La France a soutenu, avec ses partenaires de l'Union européenne, l'ensemble des principes qui permettent aux agences des Nations unies et autres acteurs humanitaires (ONG et Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) de préserver leur capacité d'action sur des terrains dégradés : principes humanitaires, respect du droit international humanitaire, accès et sécurité des acteurs humanitaires, protection des civils, notamment des populations réfugiées et déplacées internes, respect des installations et personnels médicaux (élément central dans les conflits armés et au cœur du droit international humanitaire), soutien à la mise en œuvre de la résilience, respect des directives d'Oslo sur l'utilisation de ressources militaires et de protection civile, respect du consensus européen sur l'aide humanitaire.

Depuis 2012, la France et le BCAH ont formalisé leur relation avec la signature d'une déclaration conjointe de partenariat afin de renforcer leur relation. Cette déclaration reconnaît à la fois le rôle tenu par la France dans le système des Nations unies et celui de coordination assuré par le BCAH, et prévoit également leurs modalités de coopération (dialogue politique de haut niveau, renforcement du dialogue sur le terrain, financement, etc.).

## La Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

Pour répondre aux situations les plus graves, là où la vie des populations est en jeu, la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM) du MAEDI mobilise chaque année l'aide alimentaire programmée (AAP), complémentaire de l'aide d'urgence mise en œuvre par le CDC avec le Fonds humanitaire d'urgence. Cette aide permet de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels les plus urgents tout en contribuant à la sauvegarde et à la réhabilitation des conditions de subsistance des populations concernées. Elle permet aussi de renforcer la résilience des populations, c'est-à-dire leur capacité à faire face aux risques de chocs, à y répondre, ainsi qu'à récupérer et à s'adapter de manière durable.

La mise en œuvre de l'AAP s'inscrit, d'une part, dans le cadre des conclusions du Conseil de l'Union européenne du 10 mai 2010 sur l'assistance alimentaire humanitaire et, d'autre part, dans le cadre des engagements pris par la France au titre de la Convention internationale relative à l'assistance alimentaire entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. La nouvelle convention permettra de faire évoluer la nature des engagements et exprimer ceux-ci en valeur monétaire plutôt qu'en nature.

### Les autres administrations

D'autres administrations concourent à l'action humanitaire française. Les armées ne réalisent pas d'actions humanitaires, conformément aux principes humanitaires et aux Conventions de Genève, en revanche, elles peuvent fournir, très ponctuellement, une assistance aux populations dans certains contextes (catastrophes de grande ampleur ou conflits armés).

Le ministère de l'Intérieur participe également à l'action humanitaire d'urgence par l'intermédiaire du Centre opérationnel de gestion interministérielle des

L'AAP promeut l'utilisation d'instruments diversifiés : aide alimentaire en nature, transferts d'argent, coupons, produits nutritionnels spécifiques, appui aux moyens d'existence, distribution d'outils, de semences, interventions vétérinaires. Cette diversification marque le passage d'une approche fondée sur l'aide alimentaire en nature au concept d'assistance alimentaire. Elle contribue ainsi à la réalisation de deux objectifs de la stratégie sectorielle du Comité interministériel sur la coopération internationale et le développement (CICID) pour l'agriculture et la sécurité alimentaire :

- prévention et gestion des crises alimentaires (y compris réhabilitation postcrise) ;
- soutien sur le plan nutritionnel aux populations vulnérables menacées par la détérioration de leurs conditions d'existence.

En 2013, l'aide alimentaire programmée a permis de répondre aux deux crises humanitaires majeures du Sahel et de la Syrie. 12,5 millions d'euros ont été mobilisés en faveur du Sahel et près de 9 millions d'euros en faveur de la Syrie et des pays voisins accueillant des réfugiés syriens (Liban, Jordanie, Turquie et Irak) sur les 35 millions de budget annuel d'aide alimentaire.

crises (COGIC) qui, à la demande du MAEDI, peut projeter sur le terrain des ressources humaines et matérielles.

L'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS) a été institué le 5 mars 2007 pour répondre avec efficacité aux différentes menaces sanitaires graves, tant en France qu'à l'étranger, en facilitant l'organisation et le déploiement des forces de santé en cas de crise sanitaire exceptionnelle. À la demande du MAEDI, la réserve sanitaire peut être mobilisée sur différentes crises ou catastrophes

La persistance des conflits, parfois oubliés (République démocratique du Congo, Soudan, Somalie, Yémen...), l'émergence de nouvelles crises humanitaires, le maintien des prix alimentaires à des niveaux élevés ont entretenu de forts besoins d'assistance alimentaire en 2013. Le montant de l'aide française est largement en deçà des besoins identifiés par les 35 postes ayant sollicité une assistance alimentaire en 2013 (95 millions d'euros).

Au total, 25 pays ont bénéficié de l'aide alimentaire en 2013, dont 13 en Afrique subsaharienne, pour des opérations mises en œuvre par les agences des Nations unies (notamment le PAM), le CICR, des ONG et des dispositifs nationaux des pays partenaires.

72 % des fonds ont été alloués à des organisations multilatérales, 23 % à des ONG et 5 % à des actions bilatérales directes. Une meilleure adaptation des outils de l'assistance alimentaire (aide alimentaire, bons et transferts monétaires, programmes d'achats locaux) et des opérateurs choisis (ONG, CICR...) aux contextes locaux a permis de renforcer les effets de l'assistance alimentaire.

sanitaires hors territoire français pour renforcer des structures de soins locales ou apporter une assistance médicale aux ressortissants français.

Enfin, de très nombreuses collectivités territoriales contribuent ponctuellement et de diverses façons à l'action humanitaire d'urgence<sup>1</sup>.

1. Le site de Cités Unies France en rend compte [www.cites-unies-france.org](http://www.cites-unies-france.org).

# L'AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE : LES PROJETS FINANCÉS EN 2013

## Quatre crises majeures en 2013

Distribution humanitaire au Liban. © PU-AMI

### *La Syrie : une crise régionale qui s'inscrit dans la durée*

La crise syrienne est la plus grave tragédie humanitaire à laquelle la communauté internationale est actuellement confrontée. Alors que le conflit syrien est entré dans sa quatrième année, la situation sur le terrain continue de se dégrader en Syrie où près de la moitié de la population nécessite une aide humanitaire d'urgence, mais aussi dans les pays voisins qui doivent faire face à un afflux massif de réfugiés.

Selon l'ONU, près de 10 millions de personnes seraient affectées par le conflit, et on dénombre plus de 6,5 millions de déplacés et 2,8 millions de réfugiés dans les pays voisins. L'escalade de la violence, la durée et la radicalisation du conflit ont entraîné l'effondrement du système de santé, contribuant à rendre extrêmement difficile l'accès aux soins de santé primaire, une division par deux de la production agricole depuis mars 2011 et une destruction massive des infrastructures. En 2013, selon la FAO, la récolte de blé aurait été la plus mauvaise depuis trois décennies.

L'accès humanitaire reste extrêmement contraint, avant tout en raison des obstacles mis en place par le régime syrien ainsi que par les groupes armés radicaux. La déclaration présidentielle sur la situation humanitaire en Syrie, adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies le 2 octobre 2013, n'a permis aucune avancée concrète.

Depuis le début de la crise syrienne, la France a mobilisé 45 millions d'euros au titre de l'aide humanitaire. En 2013, le montant total du Fonds d'urgence humanitaire consacré à la crise syrienne s'est élevé à 4,8 millions d'euros : 73 % (soit 3,5 millions d'euros) pour soutenir des projets humanitaires à l'intérieur de la Syrie et 27 % dans les pays voisins, principalement au Liban (626 000 euros) et en Jordanie (448 000 euros).



L'aide humanitaire française est délivrée via les agences des Nations unies, le CICR et les ONG internationales, mais aussi de façon directe, par le biais des réseaux civils de solidarité syriens, dont la connaissance du terrain permet de distribuer l'aide dans les régions difficiles d'accès. Cette aide est en priorité consacrée aux secteurs de la santé, à l'aide alimentaire ou encore à l'accès aux biens de première nécessité.

Pour répondre à l'urgence, l'aide française mobilise l'ensemble des voies de distribution de l'assistance humanitaire, y compris les opérations transfrontalières et celles traversant les lignes de front

afin d'atteindre les populations les plus vulnérables. Par ailleurs, dans le cadre de son engagement en faveur de la reconstruction de la Syrie dans les zones situées hors contrôle gouvernemental, où les besoins sont les plus criants, la France fournit un soutien direct aux conseils locaux.

Les pays voisins (Jordanie, Liban, Turquie, Irak, Égypte) doivent faire face à un afflux massif de réfugiés, dont le nombre s'élève désormais à 2,8 millions. Les agences onusiennes estimaient en septembre 2013 que, chaque jour, environ 5 000 Syriens abandonnaient leur maison. Les Syriens représentent désormais 30 %



Pharmacie de Médecins du monde dans un camp de réfugiés syriens en Jordanie.  
© Agnès Varraine/Médecins du monde

de la population libanaise et 21 % de la population jordanienne.

Au Liban, la France soutient des projets humanitaires visant à apporter une aide aux réfugiés syriens, mais aussi aux communautés hôtes qui subissent les conséquences de l'accroissement de la population, entraînant une pression croissante sur les services de base (électricité, eau, systèmes d'égouts, etc.). D'après la Banque mondiale, la crise syrienne a coûté au Liban 2,5 milliards de dollars en perte d'activité en 2013 et menace de faire basculer 170 000 Libanais dans la pauvreté d'ici fin 2014.

En Jordanie, les projets soutenus bénéficient également aux communautés hôtes. Entre août 2012 et novembre 2013, la France a déployé un groupe médico-chirurgical dans le camp de réfugiés de Zaatari qui a permis d'effectuer environ 23 000 consultations de médecine et de pédiatrie, 350 interventions chirurgicales, 2 300 consultations psychologiques et 38 000 vaccinations.

En Turquie, l'action humanitaire soutenue par la France est concentrée sur la région frontalière turco-syrienne. Elle vise à fournir une assistance transfrontalière aux populations à l'intérieur de la Syrie, mais aussi à appuyer en Turquie des structures médicales permettant de soigner les réfugiés victimes du conflit.

En Irak, la France soutient des projets humanitaires dans les camps de réfugiés. Les réfugiés vivant en zone urbaine bénéficient également d'aide humanitaire par le biais d'ONG ou des agences des Nations unies.

En Égypte, la France fournit une aide à des associations locales afin d'aider les réfugiés les plus vulnérables.

## La crise malienne

La crise politique et humanitaire que connaît le Mali depuis plusieurs années a plongé plus de 3,5 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire, dont 1,3 million auraient besoin d'une assistance alimentaire immédiate dans le nord du Mali. Cette situation a été aggravée par les pluies irrégulières de l'année 2012, ne permettant pas une amélioration des ressources alimentaire et nutritionnelle.

Par ailleurs, 210 000 enfants de moins de 5 ans sont exposés au risque de malnutrition aiguë sévère (MAS) et 450 000 autres de malnutrition aiguë modérée (MAM).

La crise politico-sécuritaire qui a frappé le Mali en 2012 et 2013 a affecté les pays voisins en provoquant, dès janvier 2012, d'amples mouvements de population intrarégionaux. De fait, près de 170 000 Maliens, essentiellement des Touaregs, demeurent encore réfugiés dans les pays voisins.

À l'inverse des réfugiés, les déplacés internes semblent avoir regagné massivement le septentrion ces derniers mois. On compte désormais 215 000 déplacés, contre 354 000 en juin 2012. Le retour des populations a été facilité par la présence militaire internationale ainsi que par la réouverture des agences bancaires à Gao et à Tombouctou et des commerces. Le HCR appuie les déplacés (et les réfugiés) qui souhaitent retourner volontairement dans les zones où les conditions sont jugées adéquates à travers un soutien financier pour leur transport.

Au nord du pays, de nombreuses infrastructures scolaires ont été affectées par le conflit, avec notamment le pillage de certaines écoles et l'occupation d'autres par les groupes armés ou les personnes déplacées. Depuis le début de la crise en mars 2012, les écoles de Kidal sont restées fermées, privant des milliers d'enfants de leur droit à l'éducation. Seule une vingtaine

d'enseignants sont retournés dans la ville sur un total initial de 400. À Tombouctou et à Gao, 588 écoles sont fonctionnelles sur un total de 1 048.

L'intervention française au Mali a permis d'affaiblir les forces vives de la mouvance terroriste sahélienne (AQMI, Ansar Eddine...) et a contribué à faciliter l'accès des acteurs humanitaires aux populations urbaines du Nord-Mali ces derniers mois. Les Nations unies ont d'ailleurs renforcé leur présence à Gao et à Tombouctou. Cependant, la présence du MUJAO, de Boko Haram et de cadres d'AQMI est attestée dans plusieurs régions du septentrion malien ainsi que dans les pays voisins.

Les acteurs humanitaires les plus expérimentés, dont le CICR, ne sous-estiment pas le pouvoir de nuisance des terroristes sahéliens, très mobiles et qui peuvent bénéficier de bases de repli et de soutien au Maghreb (sud de la Libye, de l'Algérie et de la Tunisie). De fait, ces acteurs s'abstiennent généralement de déployer des équipes d'expatriés occidentaux sur le terrain. La présence de groupes terroristes et criminels à travers l'ensemble de la région sahélienne constitue un frein à la mise en œuvre des programmes d'aide humanitaire et des projets de développement.

La sécurisation du pays a permis à une large partie du personnel de santé de revenir dans la région de Tombouctou. Cinq centres de santé de référence y sont ouverts, ainsi que plusieurs centres de santé communautaires. Cette amélioration du secteur santé dans le pays a permis que les activités de vaccination et les programmes de prise en charge nutritionnelle intensive fonctionnent de nouveau quasi normalement.

Bien que des améliorations soient notables, la couverture géographique des interventions reste faible. La sécurisation des territoires et des villes étant une priorité, le secteur de la santé et de la nutrition reste préoccupant et nécessite de promouvoir de nouvelles initiatives pour le consolider.

En 2013, la France a débloqué 17 millions d'euros d'aide alimentaire et humanitaire d'urgence au profit des pays du Sahel, dont 8 millions d'euros pour le Mali (aide alimentaire, aide médicale, soutien aux réfugiés et aux déplacés internes).

### La République centrafricaine : de la crise politique à la crise ethnique et religieuse

La coalition rebelle de la Séléka avait lancé, en décembre 2012, une série d'attaques contre les Forces armées centrafricaines (FACA), pris le contrôle de plusieurs villes du pays avant d'accepter d'entamer des pourparlers de paix sous les auspices de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Conclu en janvier 2013 par le gouvernement et les trois principales formations rebelles de la Séléka, l'accord de Libreville avait aidé à rétablir une certaine stabilité. Les combats ont cependant repris à la mi-mars.

Dans le sillage du coup d'État de mars 2013, la situation humanitaire s'est radicalement détériorée dans le pays. Plus de 4,5 millions de Centrafricains ont été affectés par la crise et 1,6 million de personnes ont eu besoin d'une aide humanitaire d'urgence. L'accès aux soins s'est particulièrement dégradé

dans les zones rurales. On compte, dans les semaines qui suivirent le coup d'État, près de 400 000 déplacés et plus de 63 000 réfugiés. Selon le BCAH, 500 000 personnes sont en insécurité alimentaire. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables aux exactions des groupes armés (3 500 enfants soldats identifiés). L'insécurité limite l'accès humanitaire aux populations et les programmes d'aide peinent à redémarrer.

La France s'est très tôt mobilisée pour la République centrafricaine (RCA). Dans cette ligne, le ministre Laurent Fabius a coprésidé, le 25 septembre 2013, en marge de l'AGNU, une réunion sur ce pays avec la secrétaire générale adjointe de l'ONU, Valerie Amos, et la commissaire européenne, Kristalina Georgieva. Cette réunion a permis de remobiliser la communauté internationale autour de la crise centrafricaine. Enfin, le 25 septembre, le ministre a appelé la communauté internationale à accroître son aide humanitaire et annoncé une aide bilatérale de 10 millions d'euros.

En 2013, la France a alloué 3,6 millions d'euros d'aide humanitaire à la RCA. Sur ces 3,6 millions d'euros, 2,28 millions ont été spécifiquement affectés à des programmes d'aide alimentaire et 1,29

à des programmes d'urgence (aide médicale, prise en charge des enfants associés aux groupes armés, eau, hygiène et assainissement, soutien aux déplacés internes et aux réfugiés). Le MAEDI a confié la mise en œuvre des projets d'aide d'urgence au CICR, au HCR et à l'UNICEF, ainsi qu'aux grandes ONG internationales. Un appui ciblé a également été consenti aux réseaux d'entraide confessionnels, chrétiens et musulmans, ainsi qu'aux réseaux de défense des droits de l'homme.

Une mission de soutien du CDC s'est rendue à Bangui du 3 au 11 décembre 2013 dans le but d'évaluer l'évolution de la situation humanitaire et les besoins des personnels humanitaires.

### Haiyan aux Philippines : le plus fort typhon jamais enregistré

Le typhon *Haiyan*, équivalent à un ouragan de catégorie 5 sur l'échelle de Saffir-Simpson, a touché 36 provinces de l'archipel des Visayas aux Philippines le 8 novembre 2013. Les îles Leyte, Cebu, Samar, Panay, Negros et Masbate ont été dévastées. On dénombre environ 6 000 morts, 1 000 disparus et 14 millions de personnes directement affectées par le typhon.

La France a réagi immédiatement avec l'envoi d'une équipe de la sécurité civile, suivi du déploiement d'un détachement de 62 agents de la sécurité civile et deux agents du CDC, mais aussi l'affrètement de 20 tonnes d'équipements de première nécessité et l'affrètement d'un avion-cargo d'une capacité de 100 tonnes pour le transport de l'aide humanitaire de l'État et des ONG françaises.

Au total, 748 000 euros ont été consacrés par la France à l'aide humanitaire.

Trois projets d'ONG ont été subventionnés par le CDC. Il s'agit de ceux de :

- CARE (250 000 euros) : distribution de nourriture et d'abris, actions dans le domaine de l'eau et de la santé ;
- Action contre la faim (150 000 euros) : potabilisation de l'eau, assainissement, distribution de biens alimentaires et non alimentaires ;
- ACTED (100 000 euros) : distribution de biens de première nécessité, assainissement et approvisionnement en eau, organisation d'activité de déblaiement.



Centre de santé de la Croix-Rouge en République centrafricaine.  
© Croix-Rouge française

Les projets financés par le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO), à hauteur de 326 000 euros, sont mis en œuvre par deux ONG françaises :

- Handicap International a mis sur pied une plateforme de logistique humanitaire à Tacloban durant les premières semaines de la crise. Le déblaiement des débris a été assuré au travers de projets de *cash for work* ;
- Triangle Génération Humanitaire a permis la réhabilitation ou la reconstruction d'environ 160 bateaux de pêche et la relance d'activités agricoles dans un village du sud de l'île de Samar (Sulangay).



Un avion-cargo a été affrété pour le transport de l'aide humanitaire aux Philippines.  
© Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

## Autres crises

### Moyen-Orient

#### Les Territoires palestiniens

La situation humanitaire dans les Territoires palestiniens est très préoccupante. L'instabilité sécuritaire, la colonisation et les violences entraînent d'importants déplacements de populations (environ 350 000 déplacés internes depuis le début du conflit). On dénombre 58 camps de réfugiés au Moyen-Orient, et les conditions socio-économiques de ces camps sont généralement très précaires. La densité de population est forte, les infrastructures de base demeurent insuffisantes, le taux de chômage est fort et couplé à une extrême pauvreté.

Depuis l'opération *Pilier de défense* menée en 2012 par Israël, 2 400 personnes n'ont toujours pas regagné leur village du fait de la destruction de leur logement.

La situation alimentaire se détériore désormais en Cisjordanie comme à Gaza. 1,6 million de Palestiniens sont dans une situation d'insécurité alimentaire, soit 34 % de la population des Territoires palestiniens.

Au début de l'année 2013, une tempête de neige suivie de pluies torrentielles et d'inondations a causé d'importants dégâts, tels que la destruction de zones agricoles et l'effondrement de plusieurs bâtiments dans les régions de Cisjordanie.

Les phénomènes d'occupation, de colonisation, de restriction de la liberté de

circulation et la maîtrise du territoire par Israël entravent l'accès des populations palestiniennes ayant besoin d'aide humanitaire. Depuis deux ans, le phénomène de colonisation s'accélère : on dénombre 520 000 colons en 2013 contre 10 608 en 1972, répartis dans 250 colonies.

La réponse de la France face à cette crise a été de 3,42 millions d'euros pour l'année 2013, financés par le biais du Comité interministériel d'aide alimentaire et du Fonds d'urgence humanitaire. Le CDC a, pour sa part, contribué à hauteur de 422 000 euros. Cette contribution a principalement servi à soutenir des communautés proches de la zone de tir 918, à aider des victimes de violences des colons et à apporter une assistance aux familles sinistrées.

### Afrique

#### République démocratique du Congo

La situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) demeure préoccupante en dépit d'une relative accalmie. Des groupes armés perpétuent un climat de violence, notamment dans la région des Kivus où d'intenses combats se sont déroulés à la fin du mois d'août. Grâce à l'action conjuguée des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et de l'opération de maintien de la paix MONUSCO renforcée par la nouvelle brigade d'intervention, le mouvement rebelle M23 a dû se retirer à 30 km au nord de Goma, dont il menaçait jusqu'alors directement la population.

En dépit de cette nouvelle éruption de violence, le contexte politique né de l'accord-cadre d'Addis-Abeba et de l'adoption de la résolution 2098 reste plus que jamais favorable à la recherche d'une solution durable à la crise.

Le nombre de déplacés internes demeure élevé mais stable : 2,7 millions en 2013. Le nombre de retournés a légèrement augmenté (1,4 million en 2013, contre 1,2 million en 2012). Cependant, dans la Province orientale, l'insécurité a fait obstacle au retour des déplacés internes dans leurs zones d'origine. Il y a près de 450 000 réfugiés congolais dans les pays voisins. On notera, enfin, l'arrivée entre mars et décembre 2013 de plus de 60 000 réfugiés centrafricains. Au Nord-Kivu, l'accès aux services de santé et la malnutrition demeurent problématiques. En 2013, des épidémies et des crises sanitaires aiguës se sont produites dans divers endroits du pays (Sud-Katanga, Équateur, Province orientale). Plus de 6 millions de Congolais sont en situation d'insécurité alimentaire.

La France a alloué, pour l'année 2013, 1,2 million d'euros d'aide alimentaire et 460 000 d'euros d'aide humanitaire d'urgence, soit un total de 1,66 million d'euros. Elle a notamment soutenu les opérations d'OXFAM dans le Sud-Kivu et la livraison de médicaments aux structures médicales et à l'hôpital de Panzi au Nord-Kivu.

## Madagascar

Dans un contexte de crise socio-économique, Madagascar occupe le 151<sup>e</sup> rang sur 187 pays dans le classement du développement humain établi par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Environ 76 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, les enfants étant les plus touchés.

Depuis 2009, l'aide au développement a été gelée à la suite des sanctions internationales imposées au pays. Le secteur de la santé a été affecté par la fermeture de centaines de centres de santé. La tuberculose redevient un problème majeur de santé dans le pays (+ 50 000 nouveaux cas en 2011-2012). De plus, le risque acridien (invasion de criquet pèlerin) a pris une ampleur nationale en 2013. Pour faire face à cette menace, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le ministère malgache de l'Agriculture ont élaboré conjointement un programme de lutte contre ce risque, dont le budget s'élève à 31,7 millions d'euros pour la période 2013-2016. Le CDC a contribué, en association avec l'Agence française de développement, à hauteur d'un million d'euros en faveur de la première campagne du programme triennal de lutte antiacridienne présenté par la FAO.

Face à l'amplification dramatique de la situation alimentaire, le Programme alimentaire mondial (PAM) est confronté à un problème de moyens. Il a dû arrêter progressivement, depuis le dernier trimestre 2012, ses livraisons aux ONG partenaires.

La réponse humanitaire de la France face à la situation à Madagascar a été de 1,7 million d'euros, versé au PAM, à la FAO et à l'ONG CARE.

## Asie-Pacifique

### Birmanie

La population birmane est victime à la fois de conflits internes et de catastrophes naturelles chroniques dont la fréquence compromet le processus de développement (le pays se classe au 149<sup>e</sup> rang selon l'Indice du développement humain).

Le travail des ONG est entravé sur le terrain. Plusieurs d'entre elles ont sus-

pendu leurs activités. Plusieurs groupes ethniques (notamment les Karens et les Rohingyas) font l'objet de graves discriminations et de persécutions qui ont entraîné d'importants mouvements de population sur le territoire birman ou hors de ses frontières.

Les populations en attente d'aide humanitaire appartiennent à différentes catégories :

- les déplacés internes: leur nombre s'élève à 430 000;
- les réfugiés: 140 000 Birmans. La plupart de ces réfugiés souhaitent une réinstallation dans un État tiers.

En 2013, le CDC a financé un projet de soins de santé dans l'État Karen pour 150 000 euros. Ce projet a été réalisé par l'ONG PU-AMI. Le CDC a aussi financé à hauteur de 120 000 euros un projet de l'ONG Action contre la faim (ACF) visant à la réduction de la mortalité et de la morbidité infantile dans l'État de Rakhine.

## Amériques

### Haïti

En 2013, l'ambassade de France en Haïti a reçu une délégation de crédit (25 000 euros) qui a permis, à la demande du ministère haïtien de la Santé publique et de la population (MSPP), de financer deux missions d'experts de l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille (de cinq semaines chacune) pour :

- analyser le dysfonctionnement des épidémies de choléra en saison sèche afin de démontrer le rôle de foyers résiduels dans la pérennisation du choléra en Haïti;

- optimiser la lutte contre le choléra sur le terrain en associant épidémiologie et protection de l'accès à l'eau potable.

Ces missions ont abouti à des résultats positifs en termes d'actions. L'UNICEF a lancé un plan de 5 millions de dollars sur un an, axé sur la réponse communautaire aux flambées et sur l'amélioration des points d'eau les plus importants. Par ailleurs, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR) a replacé le choléra parmi ses priorités en Haïti et pourrait mobiliser autour de 15 millions de dollars pour ce plan.

### Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines

De fortes pluies se sont abattues sur une grande partie de l'arc antillais dans la nuit du 24 au 25 décembre 2013. Elles ont provoqué des glissements de terrains et des inondations. Ces intempéries ont touché plus particulièrement Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

À la demande de l'ambassade de France à Sainte-Lucie et en coordination avec le CDC, une reconnaissance aérienne a été effectuée par une équipe de la sécurité civile. Le bâtiment léger de ravitaillement (BATRAL) de la Marine nationale a fait route depuis Fort-de-France avec à son bord 30 tonnes et 80 palettes d'aide humanitaire. Ce fret a été offert par plusieurs collectivités territoriales de la région des Caraïbes, le rectorat, des entreprises privées et des organisations non gouvernementales, parmi lesquelles figure la Croix-Rouge.



Distribution de trousse de premiers secours en Birmanie  
© PU-AMI

# LE CADRE EUROPÉEN ET INTERNATIONAL DE L'AIDE HUMANITAIRE

## Un engagement constant dans la construction d'une aide humanitaire européenne

En 2013, l'Union européenne a été le premier bailleur d'aide humanitaire au monde. Les contributions de la Commission européenne (21 %) et des 27, puis des 28 États membres (79 %) ont atteint environ 3,8 milliards d'euros. Le CDC constitue le point focal du MAEDI pour le suivi des aspects humanitaires européens. Il remplit trois grands rôles :

- accompagner les évolutions de l'action humanitaire européenne ;
- promouvoir les compétences et les priorités françaises dans le champ humanitaire à l'échelle de l'Union ;
- soutenir la « diplomatie humanitaire » européenne.

En sa qualité de point de contact français pour la Commission européenne, en lien avec la Direction de l'Union européenne (DUE) du MAEDI, le CDC prépare les instructions et participe aux échanges du groupe de travail du Conseil sur l'aide humanitaire et alimentaire (COHAFA). Ainsi, une à deux fois par mois et à l'occasion de chaque crise majeure, le COHAFA réunit, à Bruxelles, les experts humanitaires des 28 États membres de l'Union.

Le COHAFA est l'occasion pour la France d'échanger avec ses partenaires sur les crises en cours. Parmi les thèmes à l'ordre du jour en 2013, on trouve la Syrie, la République centrafricaine, le Sahel, le Soudan du Sud, les Territoires palestiniens, la Corne de l'Afrique, la République démocratique du Congo, les Philippines, le Sahara occidental et la Birmanie. C'est également au COHAFA que sont discutés les projets de textes et de programmes européens en matière d'humanitaire.

Ces échanges sont fondamentaux pour établir des positions communes, assurer une meilleure coordination de l'aide, mettre en avant les priorités françaises, relayer des messages au nom des acteurs humanitaires européens ou interroger la Commission sur l'action humanitaire mise en œuvre pour le compte de l'Union. La France est un acteur apprécié grâce, entre autres, à l'universalité de son réseau diplomatique.

De même, deux à trois fois par an, le CDC siège aux comités d'aide humanitaire qui rassemblent l'ensemble des États membres sous la présidence de la Commission. Parmi les points à l'ordre du jour de la réunion de décembre 2013, on trouve notamment le projet de décision d'exécution de la Commission relative au financement des priorités opérationnelles d'aide humanitaire (projet de budget humanitaire de l'UE pour 2014).

Face à l'augmentation de la fréquence comme de l'intensité des catastrophes d'origines naturelle et humaine, la Commission européenne a proposé, fin 2011, une révision de la législation européenne en matière de protection civile. Le nouveau texte, adopté fin 2013, vise à renforcer les capacités opérationnelles de réponse aux crises de l'UE. Les principales innovations concernent : l'accent mis sur le volet prévention des catastrophes, le renforcement du Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC), qui a remplacé le Monitoring and Information Center (MIC), désormais opérationnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ainsi que la mise en place d'une capacité européenne de réaction d'urgence (réserve de capacités de réaction affectées au préalable de manière volontaire par les États membres).

Durant l'année 2013, les États membres et la Commission ont poursuivi l'examen du projet de règlement européen portant sur la création d'un corps européen de volontaires chargés de l'aide humanitaire (EU Aid Volunteers). En application de l'article 214.5 du traité de Lisbonne, celui-ci vise à « établir un cadre pour des contributions communes des jeunes Européens aux actions d'aide humanitaire de l'Union ». D'après le projet de règlement européen présenté le 19 septembre 2012 par la Commission, il permettra de déployer environ 4 000 volontaires sur des zones de vulnérabilité dans le monde entier, en vue d'y apporter de l'aide humanitaire, à partir d'un budget prévisionnel de 147,9 millions d'euros sur la période 2014-2020. La France soutient ce projet, dont le travail législatif devrait s'achever au premier semestre 2014.

L'action européenne de la France permet également l'accès des ONG humanitaires françaises aux fonds de l'UE. En 2013, ces dernières ont reçu 23 %, soit 142 millions d'euros, des financements de la DG ECHO dévolus aux ONG humanitaires. L'Europe apporte un fort effet de levier, complémentaire de l'action bilatérale de la France, pour le soutien de leur action. Ainsi, le montant total des deux projets cofinancés en 2013 par le CDC et la DG ECHO s'élève à 3 790 000 euros. Ces projets concernent l'aide alimentaire, l'hébergement et les moyens de subsistance au Liban et le rétablissement de l'accès à l'eau potable en République centrafricaine.

## Une réponse à l'urgence humanitaire qui s'inscrit dans le dispositif des Nations unies

La France soutient la réforme humanitaire des Nations unies lancée en 2005 qui vise à améliorer l'efficacité du système humanitaire pour répondre aux crises.

Avec NUOI, le CDC participe à ce soutien ; 13,5 % des crédits du FUH ont permis de soutenir les actions du CICR, de la FAO, de l'UNICEF, du PAM et du BCAH dans des secteurs aussi variés que la protection des populations victimes du conflit syrien, la lutte contre la malnutrition et l'aide alimentaire au Sahel et dans les camps de réfugiés, le transport et l'accompagnement médical des réfugiés ou la fourniture de kits d'hygiène dans les camps.

Les échanges, au niveau des sièges et sur le terrain, sont réguliers. Le CDC participe aux réunions humanitaires internationales sur la Syrie tenues à Genève, qui ont notamment permis un meilleur échange d'informations sur les actions mises en œuvre par les États et les organisations internationales pour répondre à cette crise. Il prend part aux réunions bilatérales annuelles avec le HCR ; il est engagé, à Rome, dans le dialogue stratégique entre la France et le PAM. Le CDC a également été représenté dans la délégation française au segment humanitaire du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) qui a traité des questions de résilience, de financement de l'aide et de renforcement des capacités des acteurs humanitaires.

Il est le point de contact français pour le programme UNDAC (United Nations Disaster Assessment and Coordination : équipes chargées de la coordination et de l'évaluation en cas de catastrophes).

Le CDC contribue à la mise à disposition du PAM d'experts français et a soutenu le programme d'entrepôts humanitaires lancés par l'ONU (UNHRD : United Nations Humanitarian Response Depot). Enfin, le CDC participe à la promotion et la diffusion d'un standard de bonnes pratiques pour l'action humanitaire au sein du Groupe Good Humanitarian Donorship (GHD), qui regroupe à Genève les pays signataires des Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire approuvés à Stockholm, le 17 juin 2003.



Le Programme alimentaire mondial est l'un des dispositifs d'aide humanitaire des Nations unies que la France soutient activement.  
© UN Photo/Martine Perret

# LE RENFORCEMENT DES PARTENARIATS EN MATIÈRE HUMANITAIRE

## La coopération avec le groupe Urgence-Réhabilitation-Développement (URD): pour un think tank français de l'humanitaire

En mai 2011, le CDC et l'AFD ont signé avec le Groupe URD une convention pluriannuelle de partenariat stratégique et financier dont l'objectif principal est de créer un groupe de réflexion (think tank) sur l'humanitaire et la reconstruction post-crise à l'horizon 2014. Le Groupe URD sera ainsi en mesure de mieux affirmer sa présence dans les réseaux français et

internationaux (participation à des rencontres internationales et séminaires, élaborations doctrinales et conduite d'études au profit des grands bailleurs, production de documents de recommandations et de propositions spécifiques). Ce partenariat doit également permettre de soutenir l'AFD dans l'élaboration du volet post-crise de ses interventions.

Une nouvelle convention pluriannuelle, dans la continuité de la précédente, sera signée en juin 2014 avec pour objectifs de renforcer les activités d'animation et de concertation de l'URD, mais aussi de développer la réflexion sur les grandes problématiques du monde humanitaire.

## La Conférence nationale humanitaire

La deuxième Conférence nationale humanitaire (CNH) s'est tenue le 31 mars 2014. Dans la continuité du dialogue instauré dès la première CNH en 2011 entre pouvoirs publics et acteurs de l'humanitaire, cette deuxième édition était centrée sur deux thèmes au cœur des réflexions actuelles de l'humanitaire français :

- comment améliorer les conditions d'intervention des acteurs humanitaires dans les pays en situation de crises complexes et/ou structurellement fragiles ?
- comment accompagner les grandes évolutions en cours au sein du monde humanitaire et aider les associations françaises à se repositionner ?

Laurent Fabius a ouvert la réunion en présence de Kristalina Georgieva, la commissaire européenne à la coopération internationale, à l'aide humanitaire et à la réponse aux crises, et de Valerie Amos, la secrétaire générale adjointe des Nations unies chargée des affaires humanitaires.



Laurent Fabius entouré de Kristalina Georgieva et de Valerie Amos lors de la deuxième Conférence nationale humanitaire qui s'est tenue le 31 mars 2014.  
© Ministère des Affaires étrangères et du Développement international/F. de la Mure

# LE RAPPORT FINANCIER EN 2013 : BILAN DU FONDS D'URGENCE HUMANITAIRE (FUH)

## Bilan global

En 2013, le total des dépenses engagées sur le FUH s'est élevé à 11 939 634 € pour une dotation initiale de 8 366 000 €, soit une augmentation de 43 % par rapport aux crédits inscrits.

## Analyse de l'utilisation des fonds par types de crise

Les fonds engagés en réponse aux crises soudaines n'ont représenté que 15 % des dépenses totales ; ceux dédiés aux urgences durables un peu plus de 83 %.

## Poids des crises durables et soudaines dans le FUH

Montants en euros	Crise syrienne	Mali	Philippines	Madagascar	Soudan	Territoires palestiniens	RDC	Autres crises	Total
<b>Interventions d'État</b>	88 950	30 055	426 476				104 913	170 623	821 017
<b>Versements OI</b>		500 000		500 000				188 014	1 188 014
<b>Délégations</b>	1 536 046	1 608 500				312 195	4 900	290 000	3 751 641
<b>Subventions ONG</b>	3 185 975		700 000	50 000	500 000	125 000	229 000	270 000	5 059 975
<b>Total</b>	<b>4 810 971</b>	<b>2 138 555</b>	<b>1 126 476</b>	<b>550 000</b>	<b>500 000</b>	<b>437 195</b>	<b>338 813</b>	<b>918 637</b>	<b>10 820 647</b>
<b>Crédits du FUH</b>	40 %	18 %	9 %	5 %	4 %	4 %	3 %	8 %	91 %*

\* 9 % des dépenses sont destinées aux frais de mission, frais de réassortiment des stocks et partenariats divers (URD, conférence nationale humanitaire, etc.).

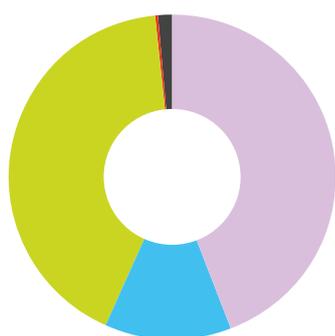
## Analyse par zones d'intervention

Plus de 85 % des crédits du FUH ont été affectés en 2013 au Moyen-Orient et à l'Afrique, ce qui reflète les urgences majeures : crise syrienne, mouvements de rébellion en République démocratique du Congo, crise alimentaire et politique au Sahel, et, en toute fin d'année, crise politique en République centrafricaine.

## Répartition géographique des dépenses du FUH en euros

	Montant
<b>Amériques et Caraïbes</b>	25 000 €
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	5 249 272 €
<b>Asie et Océanie</b>	1 500 772 €
<b>Afrique et océan Indien</b>	4 970 030 €
<b>Europe continentale</b>	32 585 €
<b>Non affecté</b>	161 975 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 939 634 €</b>

## Répartition géographique des dépenses du FUH en pourcentage



- Amériques et Caraïbes 0,21 %
- Afrique du Nord et Moyen-Orient 43,97 %
- Asie et Océanie 12,57 %
- Afrique et océan Indien 41,63 %
- Europe continentale 0,27 %
- Non affecté 1,36 %

## Analyse par types d'intervention

La réponse de l'État à une crise humanitaire dépend bien sûr de sa nature. La veille humanitaire assurée au CDC permet de définir les modalités d'intervention les mieux adaptées au contexte de la crise. Le CDC dispose de plusieurs leviers d'intervention. Il agit soit directement par des interventions d'État, soit par l'intermédiaire de partenaires disposant de la capacité humaine et logistique adéquate (ONG et organisations humanitaires internationales), soit enfin en déléguant des crédits aux postes du réseau diplomatique français.

### Répartition des dépenses du FUH par types d'intervention en euros

Interventions d'État et préparation aux crises	Versements aux OI	Subventions aux ONG	Délégations de crédits aux projets ONG	Délégations de crédits à l'aide d'urgence aux postes	Autres dépenses*	Total
724 239 €	1 409 800 €	5 744 974 €	1 039 000 €	2 787 641 €	233 980 €	11 939 634 €
* Dont subvention URD (100 000 €), voyages et missions.						

**Les interventions d'État et la préparation aux crises** incluent l'envoi de matériels et/ou de personnels sur le terrain. Elles comprennent aussi le réassort des stocks de l'établissement de soutien opérationnel et logistique (ESOL).

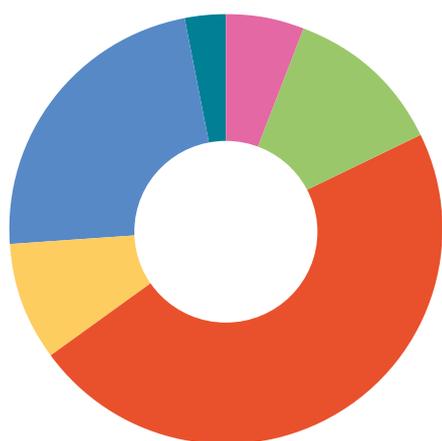
**Les versements aux organisations internationales** ont concerné les agences humanitaires onusiennes ainsi que le CICR.

**L'aide financière aux projets des associations de la société civile** prend la forme de délégations de crédits aux ambassades lorsqu'il s'agit d'une association de droit local, ou de subventions lorsque l'association dispose d'une raison sociale en France. Elle a représenté près de 56 % du FUH.

**Les délégations de crédit** représentent 23 % du montant du FUH pour ce qui concerne les aides d'urgence aux ambassades et représentations diplomatiques françaises.

En 2013, il a été procédé à 31 délégations de crédits à destination de 13 postes, pour un montant total de 2 787 641 euros.

### Répartition des dépenses du FUH par types d'intervention en pourcentage



- Interventions d'État et préparation aux crises 6%
- Versements aux OI 12%
- Subventions aux ONG 47%
- Délégation de crédits/Projets ONG 9%
- Délégation de crédits/Aide d'urgence aux postes 23%
- Autres dépenses 3%

## Analyse des subventions aux ONG

Les subventions aux ONG ont représenté près de 56 % du FUH en 2012 (47 % en subventions et 9 % en délégations de crédits).

### Poids relatif des subventions aux ONG dans le FUH depuis 2003

Année	Montant FUH (en euros)	Total des subventions aux ONG (en euros)	Pourcentage	Total des délégations de crédits (en euros)	Pourcentage	Cumul pourcentages
2013	11 939 634	5 619 974	47	1 039 000	9	56
2012	15 470 402	5 585 466	38	879 751	5	43
2011	35 306 611	6 202 532	17	1 274 414	4	21
2010	15 240 138	8 567 348	56	1 014 633	7	63
2009	12 216 468	4 012 782	33	796 452	7	40
2008	9 767 822	4 356 719	45	2 763 635	28	73
2007	9 489 750	7 542 219	79	1 548 659	16	95
2006	12 641 644	9 228 606	73	2 280 915	18	91
2005	14 569 121	5 282 963	36	1 467 212	10	46
2004	9 941 082	4 402 956	44	1 633 174	16	60
2003	18 991 530	5 530 020	29	1 842 288	10	39

## Répartition des subventions par zones

### Répartition des subventions par zones géographiques

Pays	ONG	Montant (en euros)
Birmanie	PU-AMI	150 000
Birmanie	Action contre la faim (ACF)	120 000
Madagascar	CARE	50 000
Philippines	ACTED	100 000
Philippines	CARE	250 000
Philippines	ACF	150 000
République centrafricaine	Triangle Génération Humanaire	200 000
République centrafricaine	ACF	200 000
République centrafricaine	Médecins du monde (MDM)	120 000
République centrafricaine	Croix-Rouge française	30 000
République démocratique du Congo	OXFAM	160 000
République démocratique du Congo	Action pour enfants oubliés (APEO)	69 000
Soudan	Secours catholique	500 000
Syrie	<i>cf. tableau ci-après</i>	2 815 975
Territoires palestiniens	MDM	125 000

## Répartition des financements aux ONG sur la crise syrienne

Pays	ONG	Montant (en euros)
<b>ONG internationales</b>		
Syrie (Irak)	Croix-Rouge française	200 000
Syrie (Jordanie)	Médecins du monde (MDM)	425 000
Syrie (Jordanie)	Gynécologie sans frontières	137 648
Syrie (Liban)	Secours catholique	251 127
Syrie (Liban)	Solidarités International	150 000
Syrie	ACTED	200 000
Syrie	PU-AMI	125 000
<b>Autres ONG</b>		
Syrie	AAVS-UOSSM	775 200
Syrie	L'Arche	12 000
Syrie	L'Œuvre d'Orient	150 000
Syrie	Urgence Solidarité Syrie (SUHA)	160 000
Syrie	Life4syria	50 000
Syrie	Pour une Syrie libre	50 000
Syrie	Soriyat	130 000

## Répartition des subventions par ONG

### Comparaison des subventions par ONG 2012-2013

ONG	2012		2013	
	Nombre de projets	Total	Nombre de projets	Total
ACF	2	345 000 €	4	470 000
ACTED	3	413 434 €	3	500 000
CARE	3	550 072 €	2	300 000
Croix-Rouge française	1	100 000 €	2	230 000
Handicap International	4	500 000 €		
Médecins du monde	1	100 000 €	4	670 000
PU-AMI	5	620 020 €	2	275 000
Secours catholique français	3	511 800 €	3	751 127
Secours islamique France	1	200 000 €		
Solidarités International	1	200 000 €	1	150 000
Triangle Génération Humanitaire	2	262 000 €	1	200 000
Autres	14	1 633 140 €	17	2 073 848
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>5 435 466 €</b>	<b>39</b>	<b>5 619 975</b>

## Liste des projets subventionnés pour l'année 2012

ONG	Pays	Thématique	Intitulé projet	Montant de la subvention
Association d'aide aux victimes en Syrie (AAVS)	Syrie	soins médicaux	Soutien aux structures médicales syriennes	340 000 €
AAVS	Syrie	soins médicaux	Soutien aux réseaux de médecins syriens (formation à la médecine de guerre, en santé mentale et soutien financier) en Syrie	435 200 €
Action contre la faim (ACF)	République centrafricaine	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Appui aux acteurs de santé centrafricains pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère, zone de Bangui	100 000 €
ACF	République centrafricaine	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Réponse aux urgences par le positionnement d'un stock de contingence en médicaments et matériels EAH (eau, assainissement et hygiène)	100 000 €
ACF	Philippines	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	intervention en urgence en matière de sécurité alimentaire dans les provinces de Leyte (ville de Tacloban), de Capiz et de Samar est (typhon <i>Haiyan</i> )	150 000 €
ACF	Birmanie	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Approche intégrée pour lutter contre la malnutrition à travers une intervention en nutrition, en santé et en pratiques de soin.	120 000 €
ACTED	Philippines	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Réponse d'urgence auprès des personnes affectées par le typhon <i>Bopha</i> aux Philippines	200 000 €
ACTED	Syrie	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Appui d'urgence aux populations vulnérables victimes du conflit au nord-ouest de la Syrie	200 000 €
ACTED	Philippines	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Soutien d'urgence auprès des personnes affectées par le typhon <i>Haiyan</i>	100 000 €
Action pour enfants oubliés (APEO)	République démocratique du Congo	soutien psychosocial	Aide d'urgence aux populations vulnérables du Sud-Kivu	69 000 €
Bibliothèques sans frontières		aide logistique	Soutien au colloque international pour l'innovation en matière d'accès à l'information, aux livres et à la culture dans les situations d'urgence humanitaire	10 000 €
CARE	Madagascar	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Réponse aux impacts du passage du cyclone <i>Haruna</i> à Tuléar	50 000 €
CARE	Philippines	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Aide d'urgence aux populations victimes du typhon <i>Haiyan</i> dans les secteurs abris et sécurité alimentaire, à Ormoc	250 000 €
Croix-Rouge française (CRF)	République centrafricaine	soins médicaux	Réponse à l'urgence sanitaire en République centrafricaine	30 000 €
CRF	Irak	assainissement	Assistance d'urgence aux réfugiés syriens pour l'amélioration de l'assainissement du camp de Domiz au Kurdistan irakien	200 000 €
Gynécologie sans frontières (GSF)	Jordanie	soins médicaux	Intervention sanitaire en santé maternelle et infantile au sein de l'unité de gynécologie-obstétrique, camp de Zaatari en Jordanie	100 000 €
GSF	Jordanie	soins médicaux	Intervention sanitaire en santé maternelle et infantile au sein de l'unité de gynécologie – obstétrique, camp de Zaatari,	37 648 €
L'Arche	Syrie	soutien psychosocial	Soutien à une organisation syrienne (Alsafina, Damas) prenant en charge des personnes ayant un handicap mental	12 000 €
Life4syria	Syrie	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Réduction de l'impact de la crise syrienne sur la population civile victime du conflit dans la banlieue de Damas	50 000 €

ONG	Pays	Thématique	Intitulé projet	Montant de la subvention
L'Œuvre d'Orient	Syrie	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Apport d'aide alimentaire à 1 000 familles de la ville d'Homs pendant 1 mois	50 000 €
L'Œuvre d'Orient	Syrie	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Aide humanitaire aux familles déplacées à Alep	25 000 €
L'Œuvre d'Orient	Syrie	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Aide humanitaire aux familles déplacées à Homs	75 000 €
Médecins du monde (MDM)	Territoires palestiniens	soutien psychosocial	Protection et soutien psychosocial d'urgence des communautés palestiniennes les plus exposées à la violence du nord de la Cisjordanie	125 000 €
MDM	Syrie	soins médicaux	Amélioration de l'accès aux soins de santé pour les déplacés dans le nord de la Syrie et en Turquie	125 000 €
MDM	République centrafricaine	soins médicaux	Assistance médicale pour les populations affectées par la crise dans la région de Bangui	120 000 €
MDM	Jordanie	soutien psychosocial	Amélioration de l'accès aux soins psychosociaux et en santé mentale pour les réfugiés syriens en Jordanie et les Syriens en Syrie	300 000 €
Oxfam France	République démocratique du Congo	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Assistance rapide et adaptée de première et post-urgence en sécurité alimentaire aux populations vulnérables de la province Sud-Kivu	160 000 €
Pour une Syrie libre	Syrie	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Achat, transport et distribution de lait maternisé à Alep	50 000 €
PU-AMI	Birmanie	soins médicaux	Mise en place d'une première réponse aux besoins de santé d'urgence dans l'État Karen	150 000 €
PU-AMI	Syrie	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Soutien d'urgence aux populations affectées par la crise syrienne. Distribution de kits d'hygiène à 4 000 familles	125 000 €
Secours Catholique	Soudan	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Assistance d'urgence aux populations affectées par le conflit armé dans le territoire des monts Nouba, Sud-Kordofan, Soudan	500 000 €
Secours Catholique	Liban	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Aide d'urgence pour les réfugiés syriens au Liban	100 593 €
Secours Catholique	Liban	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Aide d'urgence pour les réfugiés syriens au Liban	150 534 €
Solidarités	Liban	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Assistance d'urgence aux populations vulnérables affectées par la crise syrienne au Liban	150 000 €
Soriyat	Syrie	soutien psychosocial	Création d'une école ambulante afin d'instruire et de proposer des activités aux enfants de déplacés dans la région d'Idlib, Syrie	30 000 €
Soriyat	Syrie	soutien psychosocial	Soutien multisectoriel aux femmes en Syrie	100 000 €
Urgence Solidarité Syrie (SUHA)	Syrie	aide alimentaire, abris et moyens de subsistance	Aider les déplacés syriens à vivre à l'intérieur des zones libérées	160 000 €
Triangle Génération humanitaire	République centrafricaine	assainissement	Rétablissement de l'accès à l'eau potable dans la ville de Bambari	200 000 €



**Centre de crise**  
37, quai d'Orsay  
75351 Paris

[diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)